



**Rapport du Conseil synodal  
concernant le postulat 2015/04  
« Pour la sauvegarde de la Création »**

**Soumis au Synode de juin 2019**

## 1. Introduction

A l'été 2015, sous l'impulsion notamment du Groupe de Réflexion Ecologie et Spiritualité (GRES) lié à Cèdres Formation, une pétition était lancée concernant la sauvegarde de la Création. Munie de 613 signatures, elle a été adressée au Conseil synodal le 30 octobre 2015.

Dans le même temps, plusieurs personnes signataires et membres du Synode relevaient la problématique et l'importance, pour eux, que l'EERV en fasse une priorité. C'est ainsi qu'une motion a été discutée lors de la session synodale de novembre 2015 et qu'elle a donné lieu au postulat suivant :

Le Synode de l'EERV,

Au vu de la pétition «Pour la sauvegarde de la Création», signée par plus de 500 personnes, adressée aux autorités de l'Eglise,

- considérant la gravité des problèmes posés par la rapide détérioration de la Création sous l'effet de l'activité irresponsable des hommes motivée par l'appât du gain, indépendamment de considérations éthiques et environnementales,

- constatant que l'urgence de ces problèmes s'est imposée récemment et que leur gravité n'est plus sérieusement contestée,

- persuadé que la vocation d'amour et de service des Eglises est aussi un appel à s'engager résolument pour la sauvegarde de la Création et la protection de l'humanité, et ainsi à « témoigner de l'Évangile en parole et en actes » (chiffre 5 des Principes constitutifs),

Demande au Conseil synodal de :

- placer la sauvegarde de la Création parmi ses préoccupations prioritaires en l'incluant explicitement au Programme de législature,

- promouvoir une campagne d'information et de sensibilisation au sein de l'EERV,

- inciter les ministres et particulièrement ceux qui s'occupent de la jeunesse à donner de l'importance à notre responsabilité écologique dans l'enseignement, la prédication, les études bibliques, et de toute autre manière,

- proposer aux lieux d'Eglise, aux Eglises sœurs dans notre canton et au-delà, aux politiques, aux autres partenaires de la société civile et à chacun le lancement d'actions concrètes et significatives,

- accroître les moyens humains et pécuniaires mis à la disposition de la structure Eglise-environnement de l'EERV. Pour cela ouvrir un crédit extraordinaire de 20'000 francs en 2016.

Pour mémoire, c'est l'article 141 du RE qui définit un postulat et la manière de le traiter :

Un postulat est une demande adressée au Conseil synodal de présenter un rapport sur l'opportunité de prendre une mesure ou de faire une proposition dans un domaine particulier.

Un postulat peut être déposé par :

- a) une assemblée régionale ;
- b) le conseil au niveau cantonal des paroisses de langue allemande ;
- c) un conseil de service cantonal ;
- d) dix membres du Synode au moins.

Le postulat est communiqué par écrit au président du Synode, trente jours au moins avant toute session. Celui-ci en informe sans délai le Conseil synodal.

Le postulat déposé conformément aux dispositions ci-dessus est mis d'office à l'ordre du jour de la session suivante.

Le Synode peut, de sa propre initiative ou sur demande motivée du Conseil synodal, renvoyer le traitement d'un postulat à la session suivante.

Arrivé en fin de législature, le Conseil synodal doit reconnaître qu'il n'a pas donné suite au postulat dans les délais requis. Il n'a pas su en faire une priorité et le regrette. Parallèlement ni le Bureau du Synode ni les membres du Synode ne sont revenus à la charge. L'actualité de ces derniers mois démontre, si besoin était, que la gravité des problèmes posés par la rapide détérioration de la Création sous l'effet de l'activité irresponsable des hommes nécessite, de la part de tous, des réactions urgentes et significatives.

Le postulat contenait 5 demandes. Nous les reprenons ici en explicitant ce qui a été fait.

## **2. Les demandes du postulat et quelques éléments de réponse**

- Le Synode demande au Conseil synodal de placer la sauvegarde de la Création parmi ses préoccupations prioritaires en l'incluant explicitement au Programme de législature.

Comme nous avons pu le dire en 2015, le CS partage les préoccupations exprimées dans le postulat. Tant sur le constat d'une détérioration trop rapide des ressources de la planète que sur la légitimité, pour les Eglises, de relayer un appel à s'engager résolument pour la sauvegarde de la création et le respect de la dignité humaine.

En ce sens, la thématique de la création fait clairement partie du programme de législature ; elle est développée dans l'axe 6, intitulé *engagement*, dont la visée est formulée de la façon suivante : « soutenir des laïques prêts à s'engager au nom de leur foi dans la gestion citoyenne de la cité en faveur de la justice, de la paix et de la sauvegarde de la création ». Toutefois, le programme de législature avait été présenté au Synode en novembre 2014. Il était le fruit d'une démarche participative. Il eut convenu qu'une telle

réaction parvienne durant la mise en consultation du programme de législature pour être prise en compte plus spécifiquement.

Cela dit, force est de constater qu'on ne peut se satisfaire de dénoncer une certaine urgence climatique sans parvenir à la concrétiser dans une visée politique. Pour y pallier, vous trouvez en fin du présent rapport une proposition de décision sur laquelle vous êtes libres de vous positionner.

- Le Synode demande au Conseil synodal de promouvoir une campagne d'information et de sensibilisation au sein de l'EERV.

Comme vous le savez, nous avons la chance de compter dans le corps ministériel Sylvain Durgnat, pasteur et diplômé en Ecologie et Sciences de l'Environnement. C'est à bien plaisir qu'il offre du temps dans la mesure de ses disponibilités à l'institution et à ses divers lieux d'Eglise pour stimuler la réflexion sur les questions environnementales, pour épauler des démarches locales, pour relayer des infos utiles, pour stimuler et mettre en lien les personnes ou groupes intéressés et actifs dans le domaine. Nous nous sommes donc appuyés sur son expertise pour nos réflexions.

De fait, le Conseil synodal n'a pas promu de campagne d'information et de sensibilisation propre au sein de l'EERV. Deux raisons principales à cela : d'une part, des moyens insuffisants ; d'autre part, des organismes compétents ont des campagnes régulières ; nous pensons particulièrement à œco et à Pain pour le prochain (PPP). Nous les avons systématiquement relayées avec tous les moyens à notre disposition.

Oeco est une association regroupant quelque 600 paroisses et organisations proches des Eglises. Elle est reconnue en qualité d'organe de consultation pour les réflexions écologiques par la Conférence des Evêques de Suisse et par la Fédération des Eglises protestantes de Suisse. Elle propose chaque année un dossier thématique dans le cadre de sa campagne « Un temps pour la création ». Elle a également développé un label « Coq Vert ». Le système de management environnemental «Coq Vert» aide les paroisses à améliorer leurs résultats en matière d'écologie. Il les aide à optimiser leur consommation de ressources, économise des frais de fonctionnement et comporte des effets durables et motivants au-delà des frontières de la paroisse. Ce label est reconnu en Suisse alémanique et en France. Il est plus difficile pour nos paroisses de faire la démarche car elles en sont que rarement propriétaires des lieux qu'elles occupent. ( <https://www.oeku.ch/fr> )

PPP est l'œuvre caritative de la FEPS qui porte le souci de l'écologie. Elle a des actions politiques claires et elle est une source de propositions concrètes. Elle a créé un laboratoire de la transition intérieure en Suisse romande, avec un accent sur l'écospiritualité et l'écopsychologie. Porté par la conviction qu'on ne sortira pas des crises écologiques et socio-économiques sans un changement profond de notre système de valeurs et de nos modes d'être et de vie, ce laboratoire entend contribuer à la transition – personnelle et collective – vers un monde plus juste et respectueux de la nature, en synergie avec les alternatives qui émergent aux quatre coins du monde. Elle se bat aussi en Suisse et dans le monde persuadée que la paysannerie est autant en mesure de nous nourrir que l'industrie agro-alimentaire. Elle suit la manière dont la Suisse démontre sa cohérence, ou non, dans les engagements qu'elle

a pris en signant l'accord de Paris sur le climat en 2015. (<https://painpourleprochain.ch> )

Par ailleurs, Sylvain Durgnat fait vivre et alimente régulièrement le mini-site <https://egliseenvironnement.eerv.ch/> ainsi que la page Facebook <https://www.facebook.com/Eglise-environnement-1733287810232987/>. Il propose des articles et réflexions dans l'EERV.fl@sh. Il y a aussi eu les rubriques « Je vais y penser » du journal « bonne nouvelle ».

A côté de cela, notons aussi les appels répétés et dûment argumentés du Service Terre Nouvelle à tous les lieux d'Eglise pour encourager des après-culte, apéros ou autres moments festifs qui privilégient une vaisselle lavable ou compostable ainsi que des produits locaux ou labellisés fairtrade.

La somme de ces actions est loin d'être anodine. Sans parler des initiatives locales et régionales sur lesquelles nous reviendrons ultérieurement.

- Le Synode demande au Conseil synodal d'inciter les ministres et particulièrement ceux qui s'occupent de la jeunesse à donner de l'importance à notre responsabilité écologique dans l'enseignement, la prédication, les études bibliques, et de toute autre manière.

Là encore, avant de créer du matériel propre, le Conseil synodal s'est attaché à relayer des propositions existantes. Concernant la prédication et des réflexions bibliques, le Temps pour la création d'œco et les propositions d'animations culturelles y relatives sont régulièrement mentionnés dans nos divers canaux d'information. Un culte d'ouverture a lieu sur Lausanne, tantôt à la cathédrale tantôt sur le Pont-de-Chailly.

Le groupe paroissial de Chailly a proposé plusieurs fiches avec des idées et astuces pour contrôler ses dépenses d'énergie et favoriser le respect de la création, une sorte de « bourse aux bonnes idées ». Ces initiatives ont été relayées par l'Office information et communication dans l'espoir de susciter de l'intérêt ainsi qu'une prise de conscience qui débouche sur des actes concrets. Il n'est hélas pas possible de chiffrer d'éventuelles retombées.

Le GRES poursuit ses réflexions et participe activement au festival de la Terre. Ce festival se définit comme pionnier, singulier et engagé. Il est une caisse de résonance pour les initiatives actuelles, les ouvertures de commerces, la création de projets, le lancement de campagne de crowdfunding. Une charte éthique régit le choix des partenaires et organismes de soutien. C'est une plateforme de visibilité pour les artisans locaux du changement.

Sylvain Durgnat a été régulièrement présent aux journées d'Eglise tout comme à l'occasion de slow-up en tenant un stand « Eglise-écologie ». Il a pu conseiller quelques paroisses propriétaires de biens immobiliers qui envisageaient des rénovations. Il a initié un partenariat entre la paroisse de Chavannes-Epenex et la commune de Chavannes autour d'un jardin de la maraude. Il est en lien avec plusieurs collègues pour décupler les efforts de sensibilisation. Une récente journée organisée dans la paroisse lausannoise de Saint-François-Saint-Jacques donne à penser qu'il y a une relève. Par ailleurs, un étudiant en théologie a pour thème de son master « Ethique et écologie ». Ces contacts devraient permettre d'étoffer le cercle des personnes actives sur ces questions.

On peut toujours vouloir inciter les ministres à donner plus d'importance à notre responsabilité écologique dans l'enseignement, la prédication, les études bibliques, et de toute autre manière. Expérience faite, ce type de démarche top-down est rarement bien reçu et souvent peu suivi d'effets réels. Les discours de persuasion semblent peu efficaces quand il s'agit de passer à des actions concrètes. Toutefois, la question d'un module KT en lien avec les questions environnementales a été relayée au SFA en 2015. Le chantier ouvert en matière de catéchèse n'a pas permis de déboucher sur un module avec des réflexions et propositions concrètes. Par contre, et comme cela vous a été présenté par Laurent Zumstein lors de la session synodale du 5 avril, le lien à la création fait clairement partie des perspectives. Souvenez-vous du triptyque évoquant une démarche au centre de laquelle se trouvent l'Évangile et la Bible. Trois axes : l'ancrage, le lien et l'engagement. Au niveau des liens sont spécifiés : le lien à Dieu (spiritualité), à soi (intériorité), aux autres (communauté), au lieu et contexte de vie (environnement).

- Le Synode demande au Conseil synodal de proposer aux lieux d'Église, aux Églises sœurs dans notre canton et au-delà, aux politiques, aux autres partenaires de la société civile et à chacun le lancement d'actions concrètes et significatives.

Cette demande nous place devant la difficulté réelle de savoir comment embrayer la réflexion pour qu'elle débouche sur des actions concrètes. En effet, les discours sont aisés. Les actes plus contraignants. Nous n'avons pas été force de proposition ni vis-à-vis de la société civile ni vis-à-vis de nos Églises sœurs. De même, nous n'avons que peu été interpellés, comme Église, dans des débats environnementaux. La question du lien avec les Églises sœurs mérite d'être posée tant il est vrai que des voix communes sont plus efficaces que des voix isolées. Il conviendrait alors de pouvoir proposer des projets porteurs et déjà testés. Les préoccupations de la CER ces dernières années ont mené nos réflexions dans d'autres domaines. Reste la question de savoir à quel niveau être proactif ? Église cantonale, Fédération des Églises, Associations faïtières ?

- Le Synode demande au Conseil synodal accroître les moyens humains et pécuniaires mis à la disposition de la structure Église-environnement de l'EERV. Pour cela ouvrir un crédit extraordinaire de 20'000 francs en 2016.

La question s'est clairement posée, pour le CS, de savoir s'il fallait donner suite comme tel à cette demande. En concertation avec Sylvain Durnat, il est apparu plus utile qu'un projet concret précède l'annonce d'un montant. Plus décent aussi dès lors qu'on demandait des efforts pour contenir les frais à tous les niveaux. Aujourd'hui, le besoin en temps est plus grand que celui en argent notamment dans l'idée de motiver des équipes composées de ministres et de laïques. Cela dit, c'est un cercle vicieux : des projets seront-ils soumis si du temps et des forces ne sont pas alloués à la thématique de la sauvegarde de la création ?

### **3. Pour poursuivre...**

Au seuil d'une nouvelle législature, il convient sans doute de reprendre cette thématique pour voir comment d'autres réponses peuvent lui être apportées. Les dotations pour la période 2020-2024 sont désormais connues. Elles visent aussi une plus grande autonomie des Régions dans la répartition des forces ministérielles et laïques. Chaque lieu d'Eglise sera donc à même de manifester concrètement une priorité dans ce sens.

Reste à savoir quelle est la façon la plus efficace pour agir. Aujourd'hui, les spécialistes en appellent clairement à un changement des mentalités qui seul pourrait engendrer un changement des habitudes. Pour une Eglise comme la nôtre, où situer cette force de changement ? Au niveau local et/ou cantonal ? Comment développer plus encore sans refaire ce que d'autres font avec talent, notamment œco et PPP ? Comment développer une politique immobilière qui tienne compte du postulat alors que l'EERV ou les paroisses sont majoritairement locataires et non propriétaires ?

Le chantier est ouvert. L'EERV n'est de loin pas inactive. Mais elle ne connaît pas de politique claire pour prendre les questions environnementales à bras le corps et y apporter des réponses qui se traduisent en actions concrétisant des discours. Au-delà de la somme de ce que chaque individu fait, la dimension collective nous fait sans doute défaut sur cette question. Reste néanmoins à encourager tous les lieux d'Eglise à rejoindre le cortège grandissant des voix qui montent en faveur d'une véritable transition et d'actions concrètes qui y sont liées : les jeunes dans la rue nous y encouragent tout comme la montée en puissance des alertes des scientifiques tel le professeur Jacques Dubochet ou les réflexions théologiques et philosophiques en cours avec des personnalités comme Michel Maxime Egger ou Dominique Bourg. Dans cette perspective, les délégués du Synode pourraient choisir de positionner l'EERV en prenant la décision suivante :

<p><b>Le Synode demande au Conseil synodal d'intégrer la thématique de l'écologie à son programme de législature 2019-2024.</b></p>
---

Rapport adopté par le CS le 14 mai 2019